

NOTRE PROGRAMME DE FORMATION

MGG ACADEMY

MGG Legal propose à ses clients des formations variées en vue de les informer sur les évolutions en matière sociale, leur permettre d'augmenter leur niveau de compétence ou tout simplement pour pouvoir échanger avec leurs homologues.

Afin de construire ensemble notre savoir et échanger sur les sujets techniques et juridiques qui vous préoccupent et afin que vous puissiez bénéficier de solutions pratiques aux problématiques que vous êtes susceptibles de rencontrer, le cabinet propose :

DES FORMATIONS GRATUITES REGULIERES

Animées en binôme par un associé et un collaborateur

- > SUR L'ACTUALITE, sous forme de webinar « de 30 minutes » pour revenir avec vous sur l'actualité juridique récente
- SUR DES SUJETS PRECIS, comme le télétravail, la déconnection, la gestion des réunions du CSE, les restructurations et outils alternatifs aux licenciements économiques, la sécurisation des délégations de pouvoirs...

NOTRE PROGRAMME POUR LE PREMIER SEMESTRE 2024

| ııre |
|------|
| ı |

Chesneau et Loïc Héron

Inscrivez-vous ici

6 février 2024 : Formation gratuite de 30 minutes sur « les sociétés à

mission », de 9h à 9h30, animée par Alexandra Frelat

Inscrivez-vous ici

12 mars 2024 : « Actualités sociales : 60 minutes chrono », animée par Julien

Delemarle et Marijke Granier-Guillemarre

Inscrivez-vous ici

26 mars 2024 : Formation gratuite de 30 minutes en anglais sur « How to run

an impactful employee performance review » animée par Paul

Romatet

Inscrivez-vous ici

4 avril 2024 : « Actualités sociales : 60 minutes chrono », animée par Diletta

Shearer et Alexandra Frelat

Inscrivez-vous <u>ici</u>

16 mai 2024 : Formation gratuite de 30 minutes sur « Post termination

covenants », animée par Loïc Héron

Inscrivez-vous ici

18 juin 2024 : « Actualités sociales : 60 minutes chrono », animée par Marijke

Granier-Guillemarre et Victor Jean-Baptiste

Inscrivez-vous ici



DES FORMATIONS PAYANTES PREPAREES SUR MESURE, EN FONCTION D'UN BESOIN IDENTIFIE PAR VOTRE ENTREPRISE

Ces formations sur-mesure peuvent être élaborées avec vous afin de répondre à un besoin spécifique de votre entreprise.

Leur durée peut être d'une demi-journée ou d'une journée, selon les attentes spécifiques identifiées.

Le Cabinet MGG Legal est certifié Qualiopi pour les actions de formations. Nos formations payantes peuvent donc être prises en charge au titre de la formation professionnelle.

Parmi les formations que le cabinet peut vous proposer : Parmi les formations que le cabinet peut vous proposer :

| proposer. | |
|--|--|
| Les bases du droit du travail en France | Maîtriser les bases du droit du travail : ce que toute entreprise doit savoir lorsqu'elle embauche un premier salarié |
| | Le contrat de travail : comprendre le contenu et maîtriser les clauses essentielles |
| Temps de travail | Les aménagements du temps de travail : quel dispositif pour quel besoin ? |
| | Focus sur le forfait-jours |
| Rémunération | Sécurisez et modernisez la politique de rémunération : s'approprier les outils pour en assurer la conformité aux dispositions légales |
| Emploi et vie de l'entreprise | Gérer une alerte professionnelle : lanceurs d'alerte et dispositifs associés |
| | Comment réagir face à une faute professionnelle ? |
| | Télétravail, flex-office et nouvelles organisations de travail |
| Rupture du contrat de travail | Rupture du contrat de travail : quelles sont les options ? |
| | Que faire en cas d'insuffisance professionnelle ? |
| Licenciement économique | Licenciement économique collectif sans obligation de mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) |
| | Les licenciements collectifs pour motif économique : comprendre les exigences légales e mettre en œuvre un projet de réduction des effectifs |
| | Les solutions alternatives au PSE |
| Santé au travail | Santé au travail : mettre en place un DUERP |
| | Santé et Sécurité au travail : quelles sont les obligations de l'employeur ? |
| | Gérer l'inaptitude |
| Représentants du personnel | Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés : mise en œuvre du CSE et gestion des représentants du personnel |
| | CSE et NAO |



| | Conduire les relations sociales : maitriser le calendrier et déjouer les pièges |
|--------------|---|
| | Recruter sans discriminer : cadre légal et enjeux pratiques |
| Politique RH | Appréhender les enjeux liés à la protection des données personnelles (RGPD et Loi Informatique et Liberté) dans le cadre des pratiques RH |
| | Egalité professionnelle : est-ce que mon entreprise respecte les exigences légales ? |
| | Environnement et RSE : comment prendre en compte ces enjeux dans la mise en œuvre de la politique RH ? |

Selon vos attentes, les formations peuvent être :

- réalisées à distance ou en présentiel ;
- animées en anglais ou en allemand, tous les membres du Cabinet maitrisant au moins une langue étrangère.

Le cabinet a ainsi pu mener, à titre d'exemple, une formation sur le thème « Managing a social plan in France : a brief guide for international groups considering reductions in workforce in France ».

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un email à <u>office2@mgglegal.com</u>, en indiquant en objet « formation » ou de cliquer sur notre outil de webinar lorsque vous recevrez l'invitation.